



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 27 JUIN 2024

L'ILR LANCE DES TABLEAUX INTERACTIFS POUR LES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie pour la première fois des tableaux interactifs relatifs à la distribution et la fourniture d'énergie électrique au Luxembourg.

En 2023, l'Institut a introduit plusieurs collectes en ligne de données pertinentes, permettant un traitement rapide et sécurisé, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'électricité. Les tableaux documentent la situation sur plusieurs années sur les marchés pour un ensemble d'indicateurs enrichis de maints paramètres comme les différents types de clients ou différentes sources de production. Les chiffres sont disponibles également en format ouvert sur data.public.lu

Les tableaux renseignent sur les indicateurs de fourniture d'électricité comme suit :

- le nombre de clients, l'électricité prélevée du réseau,
- la production et l'autoconsommation sur le territoire national,
- les différents volets de l'infrastructure (réseau, injection/prélèvement et raccordements),
- les volumes d'import et d'export selon le pays d'origine/ destination,
- le détail collecté des points de recharge pour voitures électriques,
- les taux de changement de fournisseurs par type de clients et du volume prélevé,
- le détail sur plusieurs aspects clients comme la défaillance de paiement, les produits les plus demandés et les types de produit (avec/sans garantie de prix, tarification dynamique),
- les parts de marché de la fourniture d'électricité sur plusieurs années et types de clients,
- l'organisation du marché de détail et de gros (chiffres d'affaires et types d'approvisionnement),
- Le prix moyen de la fourniture d'électricité par type de client et la structure du prix de fourniture intégrée d'électricité d'un client résidentiel moyen.

Ci-après quelques faits marquants des tableaux interactifs. En 2023, la capacité de production totale installée au Luxembourg s'est élevée à 812 MW, contre 662 MW en 2022. Cette augmentation de 22,7% sur base annuelle est due essentiellement à la mise en service des nouvelles éoliennes plus performantes et l'expansion du photovoltaïque passant de 317MW à 394 MW en 2023, une hausse de 24,3% sur base annuelle.

La production totale au Luxembourg, comprenant l'électricité injectée et la production autoconsommée augmente en 2023 de 14,9% pour atteindre 1389 MWh. La production autoconsommée, et sans être injectée dans le réseau de distribution, triple sur base annuelle à 198

MWh. Le nombre d'installations photovoltaïques en mode autoconsommation progresse rapidement de 1238 à 4249 installations fin 2023.

Les tableaux interactifs indiquent également que les prix moyens de la fourniture d'électricité de tous les clients évoluent entre 2017 et 2019 entre 43 €/MWh et 51 €/MWh, pour passer à 129 €/MWh en 2022 et à 155 €/MWh en 2023. Les prix moyens documentés varient évidemment selon les types de clients analysés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Lien vers page BI : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Electricite/Commun/Statistiques/Tableaux-de-bord-interactifs/Pages/default.aspx>
- Lien vers les chiffres clés de 2023 : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Electricite/Commun/Publications/Rapports-et-etudes/Pages/default.aspx>
- Lien vers opendata : <https://data.public.lu/fr/datasets/donnees-statistiques-du-secteur-delectricite-ilr/>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.